Image not found or type unknown

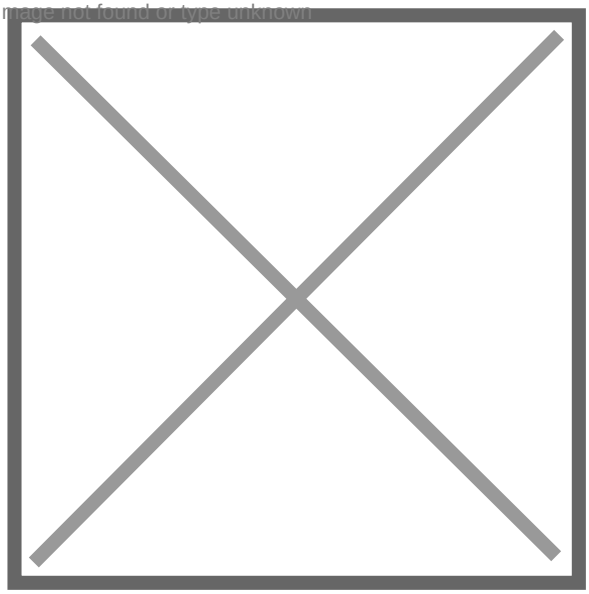

Réclamation d'un cheque que l'on m'a fait

Par **roca**, le **14/01/2008** à **15:22**

Bonjour, j'ai acheter un véhicule de marque FIAT le 16/11/2007 neuve d'un montant de 12400euros.
Il y avait lors de l'achat une reprise d'un véhicule m'appartenant
et donc le montant a été estimé a 8200 euros. Le montant de la reprise m'a été payé par chéque. Le 8 janvier 2008 FIAT Carcassonne me contacte par téléphonne m'informant d'une erreur de procédure et me réclame la somme de 8200euros que puis-je faire ?
dois-je ne pas donner cette somme ?
sont t'ils dans leurs bons droits de me réclamer cette somme aprés autant de temps ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés